



COVID-19

Les bus gratuits pour les plus de 75 ans allant se faire vacciner

À partir de ce jeudi 4 février, les personnes âgées de plus de 75 ans devant se rendre au centre de vaccination, situé dans le foyer de la salle des fêtes de Cholet, pourront le faire gratuitement.

L'Agglomération du Choletais et les Transports publics du Choletais ont pris cette décision afin de « permettre à tous les habitants de l'agglomération [...] de se rendre à leur rendez-vous », peut-on lire sur

le communiqué.

Les personnes concernées n'auront qu'à montrer leur convocation au chauffeur de bus. Idem pour retourner à leur domicile.

En ce qui concerne les personnes qui ont des difficultés de mobilités, elles pourront joindre le TPMP afin de bénéficier de la même prestation. Toujours sur présentation de la convocation.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 4 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY